

mazars



**CABINET
PICAVET - LE DAIN**

PARC D'ACTIVITE DE LAROISEAU
12, RUE ANITA CONTI
BP 10025
56 001 VANNES CEDEX

15 RUE ERIC TABARLY
29 300 QUIMPERLE

PAULIC MEUNERIE SA

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

PAULIC MEUNERIE SA

Société anonyme

RCS 311 263 685 R.C.S Lorient

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la société PAULIC MEUNERIE SA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PAULIC MEUNERIE SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels qui précisent :

- ✓ L'introduction de la société PAULIC MEUNERIE SA sur le marché non réglementé d'Euronext Growth en février 2020 ;
- ✓ La fusion simplifiée de la société MOULIN DU PAVILLON dans la société

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Frais de recherche appliquée et de développement

Les notes « Frais de recherche appliquée et de développement », « Fonds commercial » de l'annexe des comptes sociaux précisent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation et l'évaluation des coûts de développement et des immobilisations incorporelles.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié la correcte application de la réglementation comptable, le caractère approprié des méthodes comptables décrites dans l'annexe et la présentation qui en est faite. Nos travaux ont également consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à vérifier l'application qui en est faite. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : la ventilation par tranches de retard des factures reçues, émises et non réglées à la date de clôture est réalisée par rapport à la date d'enregistrement de la facture en comptabilité et non par rapport à sa date d'échéance.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

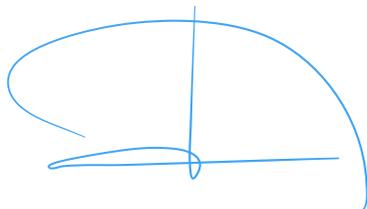
Les Commissaires aux comptes

Mazars

Vannes, le 15 avril 2021



Yvonnick Huet
Associé



Julien Maulavé
Associé

Picavet - Le Dain

Quimperlé, le 15 avril 2021



Nathalie Le Gall
Associée

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement	1 060	552	508	
	Frais de développement	101 840	40 792	61 048	81 416
	Concessions, brevets et droits similaires	51 166	24 243	26 923	1 203
	Fonds commercial (1)	1 350 504		1 350 504	1 122 370
	Autres immobilisations incorporelles	519 766		519 766	633 264
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	168 442	110 702	57 740	58 877
	Constructions	2 660 442	1 130 338	1 530 104	1 315 336
	Installations techniques, matériel et outillage	4 759 337	2 545 773	2 213 563	1 564 555
	Autres immobilisations corporelles	831 134	729 236	101 897	78 501
	Immobilisations en cours	6 208 447		6 208 447	5 550 495
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations	517 365	177 110	340 255	446 378
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	400 237		400 237	236	
Prêts	18 086	3 086	15 000	18 586	
Autres immobilisations financières	43 229		43 229	40 229	
Total II	17 631 054	4 761 833	12 869 221	10 911 444	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements	307 920		307 920	171 237
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	448 753		448 753	175 953
	Marchandises	83 935		83 935	4 000
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	1 122 830	38 534	1 084 296	614 619
	Autres créances	1 474 464		1 474 464	738 892
Capital souscrit - appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	299 219		299 219		
Disponibilités	1 512 589		1 512 589	442	
Charges constatées d'avance (3)	38 859		38 859	253 485	
Total III	5 288 569	38 534	5 250 035	1 958 629	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	34 487		34 487	39 057
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	22 954 109	4 800 366	18 153 743	12 909 130	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

58 229

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 368 887) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 368 887 6 106 320	969 400
	Réserves		
	Réserve légale	11 000	11 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	31 611	110 394
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-290 586	-71 383
Subventions d'investissement Provisions réglementées	1 563 994 2 315	1 042 040 299	
Total I	8 793 541	2 061 749	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (I)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	6 961 944	6 516 484
	Concours bancaires courants	2 185	771 280
	Emprunts et dettes financières diverses	218 702	1 213 388
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 305 908	743 336	
Dettes fiscales et sociales	378 966	256 146	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	480 597	1 345 927	
Autres dettes	11 901	821	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	9 360 202	10 847 381
	Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		18 153 743	12 909 130

(1) Dont à moins d'un an

3 067 440

5 236 307

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	299 094	352	299 446	161 735		137 710	85.15
Production vendue de biens	6 905 445	670 735	7 576 180	6 284 004		1 292 177	20.56
Production vendue de services	134 033	721	134 754	245 256		-110 502	-45.06
Chiffre d'affaires NET	7 338 572	671 808	8 010 380	6 690 995		1 319 385	19.72
Production stockée			98 412	163		98 249	NS
Production immobilisée			221 302	289 109		-67 807	-23.45
Subventions d'exploitation			8 001	187		7 813	NS
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			84 770	105 138		-20 368	-19.37
Autres produits			36	51		-15	-29.98
Total des Produits d'exploitation (I)			8 422 901	7 085 644		1 337 257	18.87
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			244 694	119 826		124 869	104.21
Variation de stock (marchandises)			-53 963			-53 963	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 003 705	3 861 296		1 142 409	29.59
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			-44 449	8 557		-53 006	-619.42
Autres achats et charges externes *			1 511 510	1 380 054		131 457	9.53
Impôts, taxes et versements assimilés			106 134	84 882		21 253	25.04
Salaires et traitements			1 139 040	913 703		225 337	24.66
Charges sociales			384 937	330 612		54 326	16.43
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			391 852	298 223		93 629	31.40
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			20 562	11 800		8 763	74.26
Dotations aux provisions							
Autres charges			134 736	101 143		33 593	33.21
Total des Charges d'exploitation (II)			8 838 760	7 110 095		1 728 666	24.31
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-415 860	-24 451		-391 409	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	211 477		48		211 429	NS
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	8 739		79		8 660	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-5 194				-5 194	
Total V	215 022		128		214 894	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	99 666		80 530		19 136	23.76
Intérêts et charges assimilées (4)	132 911		144 062		-11 151	-7.74
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	232 577		224 592		7 985	3.56
2. Résultat financier (V-VI)	-17 555		-224 464		206 910	92.18
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-433 414		-248 915		-184 499	-74.12
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			5 271		-5 271	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	58 817		50 844		7 973	15.68
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	58 817		56 115		2 702	4.82
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 493		802		1 690	210.71
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 179		3 864		2 315	59.92
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 016		299		1 717	574.25
Total VIII	10 687		4 965		5 722	115.26
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	48 129		51 150		-3 020	-5.90
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-94 699		-126 382		31 683	25.07
Total des produits (I+III+V+VII)	8 696 740		7 141 886		1 554 854	21.77
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 987 326		7 213 270		1 774 056	24.59
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-290 586		-71 383		-219 203	-307.08

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

58 249 70 577

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

9 778

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

QUEST CONSEILS LORIENT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 18 153 743.08 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 8 010 380.16 Euros et dégagant un déficit de -290 585.99 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

INTRODUCTION EN BOURSE DE PAULIC MEUNERIE SA SUR LE MARCHE EURONEXT GROWTH A PARIS

Préalablement à l'opération d'introduction en bourse (IPO), l'assemblée générale mixte du 15 janvier 2020 a décidé :

- Dans sa huitième résolution de l'augmentation de capital par incorporation de sommes prélevées sur le compte " autres réserves " d'un montant de 7 400€ et par élévation de la valeur nominale des 740 000 actions de 1,31 € à 1,32 € portant ainsi le capital à la somme de 976 800 €
- Dans sa neuvième résolution de la division de la valeur nominale des 740.000 actions ordinaires existantes par 4 pour la porter de 1,32 € à 0,33 € Le nombre d'actions a ainsi été multiplié par quatre (4), soit 2.960.000 actions.
- Dans les résolutions 10 et suivantes des autorisations et délégations de compétence permettant au Conseil d'administration d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription par voie d'offre au public en prévision de l'admission des actions aux négociations sur EURONEXT GROWTH.

La note d'opération 20-021 détaille les objectifs de l'opération à savoir que l'introduction en bourse s'inscrit dans le cadre d'un projet de développement stratégique à 4 ans en permettant à PAULIC Meunerie de se doter de moyens financiers devant contribuer en partie au financement d'un plan d'investissements de l'ordre de 13 M€, l'autofinancement du Groupe sur cette période devant assurer le solde du financement. Le prix de l'offre est fixé à 6,32 € par actions, soit une prime d'émission de 5,99 € par action.

Le Conseil d'administration en date du 17 février 2020, a constaté la réalisation de ces augmentations de capital:

- Une augmentation de capital d'un montant nominal total de 357.537,18 euros, pour le porter de la somme de 976.800 euros à la somme de 1.334.337,18 euros.
- Une augmentation de capital d'un montant nominal de 34.549,68 euros, pour le porter de 1.334.337,18 euros, à la somme de 1.368.886,86 euros.

L'augmentation de capital totale s'élève à 392 086,86 euros par émission de 1.188.142 d'actions nouvelles de 0,33 € assortie d'une prime d'émission de 7 116 970,58 € sur laquelle ont été imputées les dépenses de 1 019 537€ liées à l'augmentation de capital soit une prime d'émission nette de 6 097 433 €

A l'issue de l'opération, le capital social de PAULIC Meunerie SA est désormais fixé à

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

1.368.886,86 € divisé en 4.148.142 actions de 0,33 € de valeur nominale chacune.

La première cotation et le début des négociations sur le marché Euronext Growth a eu lieu le 18 février 2020.

EVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

Lors de sa réunion du 15 janvier 2020, l'Assemblée Générale Mixte a également procédé à la nomination de Messieurs Thierry Aussenac et Jean Pierre Rivery en qualité d'administrateurs en adjonction des membres du Conseil d'administration pour une durée de 6 années venant à expiration à l'issue de l'Assemblée tenue dans l'année 2026 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Les membres du Conseil d'administration ont également été renouvelés pour une durée de 6 années venant à expiration à l'issue de l'Assemblée tenue dans l'année 2026 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

FUSION-ABSORPTION DE MOULIN DU PAVILLON SAS PAR LA SOCIETE

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 29 septembre 2020, les administrateurs ont approuvé le projet de fusion-absorption de Moulin du Pavillon SAS par PAULIC Meunerie SA, dont elle détient l'intégralité des actions et droits de vote. En application des dispositions de l'article L. 236-3 II. 3° et L. 236-11 du code de commerce, la Fusion ne prévoit pas d'échange d'actions. Il résulte ainsi qu'aucune émission d'actions nouvelles dans la Société Absorbante n'est requise et corrélativement aucun rapport de commissaire aux apports.

Le traité de fusion, signé le 06 octobre 2020 par le Président, a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Lorient en date du 08 octobre 2020.

La fusion est devenue définitive à l'issue d'un délai de 30 jours suivant le dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de Lorient du projet de fusion pour chacune des sociétés participantes conformément aux dispositions de l'article L. 236-6 du code de commerce, soit le 08 novembre 2020, avec effet rétroactif au 1er juillet 2020.

S'agissant de sociétés sous contrôle commun, la fusion est placée sous le régime de faveur de l'article 210 A du C.G.I. et les apports sont effectués aux valeurs nettes comptables.

L'actif net apporté s'élève à 227 925 € décomposé en 1 000 916 d'actifs (316 328 € d'immobilisations nettes, 684 587 € d'actif circulant) et 772 991 € de provisions et dettes.

Le boni de fusion s'élève à 219 924 € réparti en 211 037 € de produits financiers et 8 887 € de capitaux propres.

NOMINATION D'UN DIRECTEUR EXECUTIF

Monsieur André GAC a été nommé au poste de Directeur exécutif de la Société en date du 22 octobre 2020.

Il dispose d'une solide expérience de 30 ans dans le secteur agro-alimentaire. Diplômé de l'école d'ingénierie agro-alimentaire de Brest (ESIAB), il a exercé les fonctions de Responsable d'exploitation et de Directeur industriel en charge de l'ensemble des sites

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

industriels de la Société bretonne " Les Ateliers du Goût " (70 millions d'€ de chiffre d'affaires ; 360 collaborateurs). Durant son parcours, il a eu l'occasion de coordonner un projet d'usine neuve avec les ressources associées de 38 millions d'euros (18 mois de travaux sans impact sur le business de l'entreprise) et de déployer la performance industrielle en s'appuyant sur une logique de démarche d'amélioration continue.

PROGRAMME D'EXTENSION DU MOULIN

Le programme d'extension du Moulin s'est poursuivi au cours de l'exercice, avec quelques retards dus au confinement lors de la crise sanitaire. Le total des constructions, équipements et outillages en cours figurant à l'actif du bilan au 31 décembre 2020 concernant cet investissement s'élève à la somme de 6 208 447 €
Pour cet investissement, la société a obtenu un accord de la Région et du FEADER pour des subventions d'un montant total de 1 544 658€, pour laquelle la totalité des dépenses ont été effectuées à fin 2020.

INFORMATION RELATIVE A L'IMPACT DE L'EPIDEMIE DE CORONAVIRUS SUR L'ACTIVITE

Sur le segment des farines de froment, la demande a été soutenue lors du premier confinement, notamment portée par les grandes et moyennes surfaces. Dans ce contexte, le Groupe a su profiter de la hausse de la demande en augmentant sa production de farines haute qualité afin de satisfaire les attentes de ses clients historiques et obtenir des référencements chez de nouveaux partenaires commerciaux.

Sur les farines de sarrasin, produits plus contributifs à la marge, à destination principalement des crêperies ou restaurants, la situation est plus contrastée avec des commandes à l'arrêt pendant la période de confinement et leur reprise très progressive avec la réouverture des restaurants.

Il faut également noter une pénurie de matière première sur les blés noirs IGP " Blé Noir Tradition Bretagne " et " Origine France ". La production a donc été orientée sur des origines étrangères moins contributives en termes de marges.

Cette évolution sur les farines de sarrasin, compensée par le dynamisme des ventes en farines de froment, vient peser sur le mix-produits et l'évolution de la marge brute sur la période.

Enfin, les travaux de modernisation et d'extension industrielle destinés à tripler les capacités de production en froment et blé noir d'ici à fin 2020 ont été perturbés par les confinements successifs, altérant logiquement l'évolution du chantier. La mise en service de cet ensemble industriel est réalisée progressivement depuis le quatrième trimestre 2020 et pendant le début de l'exercice 2021, cette progressivité ne venant pas impacter notre capacité à prendre de nouveaux marchés à partir de 2021.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (rglt ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci après.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

L'exercice clos le 31/12/2020 est caractérisé des évolutions contrastées dans le contexte connu de crise sanitaire. L'activité blé noir a souffert des confinements successifs qui se traduisent par un arrêt de l'activité de la restauration.

Ce mouvement a été compensé par la forte hausse de l'activité en GMS. Ce phénomène

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

a néanmoins généré une évolution du mix produit vers des produits à plus faible taux de marge, ce qui impacte le taux de marge brute du groupe.

Conformément à son plan de développement, le groupe a poursuivi sa politique de recrutement afin de mettre en place les compétences nécessaires à l'exploitation de son nouvel outil industriel et au développement de ses ventes à partir de 2021.

Enfin, au fur et à mesure de la mise en service des différentes immobilisations, le niveau des dotations aux amortissements progresse en 2020.

Le résultat d'exploitation au titre de l'exercice clos le 31/12/2020 ressort donc déficitaire de 415 860 €euros contre un déficit de 24 451 €en 2019.

Néanmoins, compte tenu :

- de la trésorerie nette au 31/12/2020,
- du succès de l'introduction en bourse réalisée en février 2020,
- de la nouvelle subvention de 700 K€ obtenue en 2021 pour financer le nouveau réacteur d'ozonation, dont 50% ont déjà été perçus en 2021,
- et du niveau d'activité attendu en croissance en 2021,

Le Groupe a procédé à une revue de son risque de liquidité et estime pouvoir couvrir ses besoins de trésorerie à court terme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	1 01 840	1 060
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	1 772 359	483 876
Terrains		168 442	
Constructions sur sol propre		2 101 852	274 352
Constructions sur sol d'autrui		188 576	24 550
Installations générales agencements aménagements des constructions		64 201	6 912
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		3 697 098	1 072 647
Installations générales agencements aménagements divers		511 050	15 626
Matériel de transport		275 145	51 862
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		93 355	20 307
Immobilisations corporelles en cours		5 550 495	1 427 794
	TOTAL	12 650 213	2 894 050
Autres participations		525 365	
Autres titres immobilisés		236	400 001
Prêts, autres immobilisations financières		60 357	3 000
	TOTAL	585 958	403 001
	TOTAL GENERAL	15 110 370	3 781 987

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			102 900	102 900
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	334 799	0	1 921 436	1 921 436
Terrains				168 442	168 442
Constructions sur sol propre			0	2 376 203	2 376 203
Constructions sur sol d'autrui				213 126	213 126
Installations générales agencements aménagements constr.			-0	71 113	71 113
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			10 408	4 759 337	4 759 337
Installations générales agencements aménagements divers			-0	526 676	526 676
Matériel de transport			136 211	190 796	190 796
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			0	113 662	113 662
Immobilisations corporelles en cours		769 842	0	6 208 447	6 208 447
	TOTAL	769 842	146 620	14 627 801	14 627 801
Autres participations			8 000	517 365	517 365
Autres titres immobilisés			0	400 237	400 237
Prêts, autres immobilisations financières			2 043	61 314	61 314
	TOTAL		10 043	978 916	978 916
	TOTAL GENERAL	1 104 641	156 663	17 631 054	17 631 054

Dont actifs bruts apportés par MOULIN DU PAVILLON :

Frais d'établissement :	1 060 €
Autres immobilisations incorporelles	233 455 €
Constructions/sol d'autrui	24 550 €
Installations techniques matériel outillages	195 167 €
Installations générales agencements divers	13 720 €
Matériel de transport	10 000 €
Matériel de bureau, informatique, mobilier	7 862 €
Immobilisations corporelles en cours	50 494 €
Autres titres immobilisés	49 €

Autres titres immobilisés: 400 237 € dont 399 952 € de souscription de parts de la B.P.G.O. dans l'exercice.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	20 424	20 920	41 344
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	15 523	8 720	24 243
Terrains		109 565	1 137	110 702
Constructions sur sol propre		821 845	58 546	880 391
Constructions sur sol d'autrui		153 246	32 095	185 341
Installations générales agencements aménagements constr.		64 201	405	64 606
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		2 132 543	417 460	2 545 773
Installations générales agencements aménagements divers		468 061	20 947	489 008
Matériel de transport		250 293	27 764	141 845
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		82 695	15 688	98 383
	TOTAL	4 082 450	574 042	4 516 050
	TOTAL GENERAL	4 118 396	603 682	4 581 637

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	20 920				
Autres immob.incorporelles TOTAL	8 720				
Terrains	1 137				
Constructions sur sol propre	58 546				
Constructions sur sol d'autrui	32 095				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	405				
Instal.techniques matériel outillage indus.	417 460				
Instal.générales agenc.aménag.divers	20 947				
Matériel de transport	27 764				
Matériel de bureau informatique mobilier	15 688				
TOTAL	574 042				
TOTAL GENERAL	603 682				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	39 057	3 630	8 200	34 487

Dont amortissements apportés par MOULIN DU PAVILLON 220 030 € selon détail :

Frais d'établissement :	374 €
Autres immobilisations incorporelles	5 129 €
Constructions/sol d'autrui	24 550 €
Installations techniques matériel outillages	158 964 €
Installations générales agencements divers	13 720 €
Matériel de transport	10 000 €
Matériel de bureau, informatique, mobilier	7 292 €

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	299	2 016			2 315
TOTAL	299	2 016			2 315

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	78 987	98 123			177 110
Sur autres immobilisations financières	1 543	1 543	0		3 086
Sur comptes clients	44 132	20 562	26 160		38 534
TOTAL	124 662	120 228	26 161		218 729
TOTAL GENERAL	124 961	122 244	26 161		221 044
Dont dotations et reprises d'exploitation		20 562	26 160		
financières		99 666			
exceptionnelles		2 016			

Une provision pour dépréciation de la participation GREEN TECHNOLOGIE a été comptabilisée pour la somme de 98 123€, portant ainsi la provision à la somme de 177 110€ au 31 décembre 2020

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	18 086	18 086	
Autres immobilisations financières	43 229	43 229	
Clients douteux ou litigieux	75 182	75 182	
Autres créances clients	1 047 647	1 047 647	
Impôts sur les bénéficiaires	107 914	107 914	
Taxe sur la valeur ajoutée	266 034	266 034	
Divers état et autres collectivités publiques	807 238	807 238	
Groupe et associés	286 000	286 000	
Débiteurs divers	7 277	7 277	
Charges constatées d'avance	38 859	38 859	
TOTAL	2 697 467	2 697 467	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	9 839	9 839		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	6 954 290	661 528	2 992 543	3 300 219
Emprunts et dettes financières divers	7 372	7 372		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 305 908	1 305 908		
Personnel et comptes rattachés	186 275	186 275		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	172 021	172 021		
Taxe sur la valeur ajoutée	320	320		
Autres impôts taxes et assimilés	20 349	20 349		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	480 597	480 597		
Groupe et associés	211 330	211 330		
Autres dettes	11 901	11 901		
TOTAL	9 360 202	3 067 440	2 992 543	3 300 219
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 263 509			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	825 702			

Composition du capital social

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	0.3300	740 000	3 408 142		4 148 142

Suite aux différentes augmentation de capital, la valeur nominale des actions est passée de 1.32€ à 0.33€

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Frais de recherche appliquée et de développement

	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Dévelop- pement	Total
Dépenses de recherche et de développement sans contrepartie spécifique :				
- n'entrant pas dans le cadre de commande client		612 251		612 251
Total 1		612 251		612 251
Total général				612 251
Dont inscrit au compte 203 du bilan				101 840

Les frais de recherche et développement immobilisés en 2020 s'élèvent à la somme de 221 302€, soit un total cumulé de 612 251 € au 31 décembre 2020, dont 101 840 € sont amortis depuis 2018 et dont 510 411 € correspondent à des en-cours de frais de recherche et développement.

Le groupe applique la méthode préférentielle d'immobilisation de ses coûts de développement. Les frais de recherche sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si les six critères suivants sont cumulativement remplis:

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre.
 - Intention de la société d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de le vendre.
 - Capacité de celle-ci à utiliser ou à vendre cet actif incorporel.
 - Démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif.
- L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité.
- Disponibilité de ressources techniques, financières et autres appropriées afin d'achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle.
 - Capacité d'évaluation de façon fiable des dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Compte tenu de leur nature, ces frais sont inscrits dans les comptes consolidés sur la ligne "immobilisations incorporelles". Les dépenses ne vérifiant pas ces critères demeurent comptabilisées en charges de l'exercice où elles ont été encourues.

Les frais de recherche et développement correspondent au développement d'un nouveau prototype de procédé de traitement à l'ozone.

Ils sont amortis linéairement, à compter de la date de mise à disposition du prototype, ce qui correspond à la durée d'utilisation minimale estimée.

Conformément au règlement ANC n°2015-06, la valeur comptable des frais de développement est testée dès lors qu'il existe un indice interne ou externe de perte de valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est réalisé en

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

comparant la valeur nette comptable de l'actif, à sa valeur recouvrable qui correspond à la plus élevée des deux valeurs suivantes: la juste valeur diminuée du coût de sortie ou la valeur d'utilité. Si la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée.

Par ailleurs, un crédit d'impôt recherche de 94 699€ a été comptabilisé au titre de cet exercice.

Fonds commercial

Les fonds commerciaux ont été acquis par les sociétés du groupe au fur et à mesure de leur développement historique, soit à l'occasion de croissances externes, soit dans le cadre d'acquisition de portefeuille de clients de confrères.

Les droits de mouture consistent en un droit à écraser une certaine quantité de blé tendre pour produire de la farine à destination de la consommation humaine en France. Ces droits ne concernent donc pas l'alimentation animale, le blé noir, ni les exportations. Ces droits de mouture sont cessibles et louables.

Dans le cadre des nouvelles règles concernant les actifs incorporels (règlement ANC 2015-06), applicables pour la première fois aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, le groupe a analysé la durée d'utilisation des fonds commerciaux.

Les fonds commerciaux et droits de mouture ayant une durée d'utilisation non limitée, ils ne font l'objet d'aucun amortissement.

Des tests de dépréciation sont réalisés tous les ans sur les fonds commerciaux non amortis (y compris en l'absence d'indice de perte de valeur). Ces tests consistent à comparer la valeur nette comptable figurant à l'actif à sa valeur actuelle.

Ces tests sont réalisés au niveau de l'actif ou du groupe d'actifs en fonction du mode de gestion et de suivi des activités par l'entité.

Les valeurs actuelles correspondent aux valeurs d'utilité calculées sur la base de l'actualisation des cash-flows futurs issus des business plans établis par la direction sur la base des critères suivants :

- Hypothèse opérationnelle : Croissance des activités du groupe dans la meunerie traditionnelle
- Périmètre : croissance organique exclusivement
- Durée du business plan : 5 ans
- Taux d'actualisation des cash flows futurs : 6,52 %.

Les valeurs actuelles des droits de mouture sont également appréciées au vu de l'évolution de leur cours à la date de clôture de l'exercice.

Les dépréciations constatées ne peuvent faire l'objet de reprises ultérieures.

A la clôture de l'exercice, la valeur actuelle est supérieure à la valeur nette comptable, ce qui justifie l'absence de dépréciation.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
brevet farine	8 518	33.00
brevet harpe noire	2 083	33.00
depot de marque tradinoire	215	
brevet la sarrasine	2 083	33.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	15 à 30 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 15 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis. Les frais engagés pour leur acquisition sont inscrits à l'actif et amortis de manière dérogatoire sur 5 ans.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Le cycle de production de la société ainsi que le délai de rotation des stocks entraîne une absence de risque significatif de dépréciation de ces derniers.

Evaluation des produits et en cours

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients font l'objet de provision à la date de clôture selon la méthode suivante:

- ancienneté des créances supérieures à 12 mois : 25% de dotation
- ancienneté des créances supérieures à 24 mois : 50% de dotation
- ancienneté des créances supérieures à 36 mois : 100% de dotation

Excepté situation particulière justifiant un traitement différent.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Au 31 décembre 2020, les valeurs mobilières de placement sont de :

- compte PAREL animation du marché 99 219 €
- obligations : 200 000€

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Dépréciation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	813 383
Disponibilités	8 333
Total	821 716

Les autres créances incluent 772 329 € de subventions à recevoir de la Région et du FEADER.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	17 211
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 336
Dettes fiscales et sociales	153 787
Autres dettes	2 624
Total	275 958

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	38 859
Total	38 859

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais d'émission des emprunts	34 487	
Total	34 487	

La société applique l'option d'étalement des frais d'émission d'emprunt sur la durée des crédits.

Le taux d'amortissement correspond à la durée des crédits, soit de 7 à 15 ans suivant les emprunts.

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres créances	286 000		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 199		

Subventions d'équipement

Les subventions d'investissement sont rapportées au résultat au même rythme que les amortissements des biens subventionnés.

Les subventions d'investissement sont inscrites parmi les capitaux propres. La quote part de subvention virée au compte de résultat est comptabilisée en produits exceptionnels.

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	2 061 749
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	2 061 749
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	2 061 749
Variation en cours d'exercice	
Variation du capital	399 487
Variation des primes, réserves, report à nouveau	6 098 920
Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	523 971
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	9 084 127
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	7 022 378
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	7 022 378

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation du chiffre d'affaires net**

Répartition par secteur d'activité	Montant
VENTES DE MARCHANDISES	299 446
VENTES DE MATIERES PREMIERES	7 576 180
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICES	134 754
Total	8 010 380

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	7 338 573
CEE	669 685
EXPORT	2 122
Total	8 010 380

Rémunération des dirigeants

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes d'administration	115 955
Total	115 955

Rémunérations annuelles sur la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	4
Agents de maîtrise et techniciens	26
Total	30

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**Incidence des évaluations fiscales dérogatoires**

	Montant
Résultat de l'exercice	-290 586
Impôt sur les bénéfices	-94 699
Résultat avant impôt	-385 285
Variation des provisions réglementées : - amortissements dérogatoires	2 016
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt	-383 269

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 18 200 € au titre de la mission d'audit légal et de 4 200 € au titre de la mission de procédure convenue.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du	: B.N.P.
Montant initial de cette garantie	: 120 000
Montant restant dû en capital	: 4 551
Nature de la sûreté réelle	: NANTISSEMENT FONDS DE COMMERCE
Emprunt du	: CREDIT AGRICOLE
Montant initial de cette garantie	: 1 050 000
Montant restant dû en capital	: 942 193
Nature de la sûreté réelle	: HYPOTHEQUE PARI PASSU CREDIT 3 CO-FINANCEURS
Emprunt du	: BNP
Montant initial de cette garantie	: 1 050 000
Montant restant dû en capital	: 971 605
Nature de la sûreté réelle	: HYPOTHEQUE PARI PASSU CREDIT 3 CO-FINANCEURS
Emprunt du	: BPA
Montant initial de cette garantie	: 1 050 000
Montant restant dû en capital	: 972 504
Nature de la sûreté réelle	: HYPOTHEQUE PARI PASSU CREDIT 3 CO-FINANCEURS
Emprunt du	: CREDIT AGRICOLE
Montant initial de cette garantie	: 200 000
Montant restant dû en capital	: 189 589
Nature de la sûreté réelle	: HYPOTHEQUE PARI PASSU 3- CO FINANCEURS
Emprunt du	: BPGO
Montant initial de cette garantie	: 200 000
Montant restant dû en capital	: 200 000
Nature de la sûreté réelle	: HYPOTHEQUE PARI PASSU 3- CO FINANCEURS
Emprunt du	: B.N.P.
Montant initial de cette garantie	: 200 000
Montant restant dû en capital	: 195 187
Nature de la sûreté réelle	: HYPOTHEQUE PARI PASSU 3- CO FINANCEURS : PRET NON ENCORE ENCAISSE A LA CLOTURE
Emprunt du	: CREDIT AGRICOLE
Montant initial de cette garantie	: 605 000
Montant restant dû en capital	: 558 180
Nature de la sûreté réelle	: NANTISSEMENT PARI PASSU FONDS DE COMMERCE ET : MATERIEL 3 CO-FINANCEURS
Emprunt du	: B.P.A.
Montant initial de cette garantie	: 605 000
Montant restant dû en capital	: 589 483
Nature de la sûreté réelle	: NANTISSEMENT PARI PASSU FONDS DE COMMERCE ET : MATERIEL 3 CO-FINANCEURS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Emprunt du : B.N.P.
Montant initial de cette garantie : 605 000
Montant restant dû en capital : 594 654
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT PARI PASSU FONDS DE COMMERCE ET
: MATERIEL 3 CO-FINANCEURS

Emprunt du : BPGO
Montant initial de cette garantie : 100 000
Montant restant dû en capital : 100 000
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT COMPTE TITRE GREEN TECHNOLOGIE

Emprunt du : CREDIT AGRICOLE
Montant initial de cette garantie : 100 000
Montant restant dû en capital : 88 404
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT COMPTE TITRE GREEN TECHNOLOGIE

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

Crédit bail

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			191 150	136 990	328 140
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				18 648	18 648
- dotations de l'exercice				9 573	9 573
Total				28 221	28 221
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			2 770	84 582	87 353
- exercice			28 409	20 916	49 325
Total			31 180	105 498	136 678
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			28 409	10 911	39 320
- entre 1 et 5 ans			113 638	30 003	143 641
- à plus de 5 ans			26 042		26 042
Total			168 089	40 914	209 003

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la somme de 120 864.46 €. Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les paramètres pour calculer l'indemnité sont les suivants:

- départ à la retraite lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein
- turn over faible
- taux d'actualisation de 0.34%
- taux d'augmentation des salaires de 1% comme l'année dernière

Accroissements et allègements dette future d'impôt

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Provisions réglementées :	
- amortissements dérogatoires	2 016
Total des accroissements	2 016

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
PAULIC Meunerie	SA	1 368 887	LE GOURET SAINT GERAND

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société PAULIC Meunerie SA
56920 SAINT GERAND

Page : 43

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50% - SAS GREEN TECHNOLOGIE - Participations détenues entre 10 et 50 % B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	354 018	-427 110	100.00	500 000	322 890			77 422	-98 123		

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS	51 717	
- CESSION DES IMMOBILISATIONS	7 100	
Total	58 817	
Charges exceptionnelles		
- AMENDES	450	
- REGULARISATION DIVERSE	2 043	
- VNC DES IMMOBILISATIONS	6 179	
- DOTATIONS DEROGATOIRES	2 016	
Total	10 688	

Transferts de charges

Nature	Montant
REMBOURSEMENT SINISTRE	25 098
REMBOURSEMENT TIPP	17 786
REMBOURSEMENT DIVERS	160
REMBOURSEMENT FORMATION	4 115
PRIME BPI SUR EMPRUNT	3 630
REMBOURSEMENT IJSS	1 556
AVANTAGE EN NATURE	2 835
Total	55 180

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges et produits sur exercices antérieurs

Participation des salariés

Il n'existe pas de contrat de participation au sein de l'entreprise